

Notaires

Jean-Christophe ROELTGEN
Gérald KAËLIN
Virginie THOMINOT-KAËLIN

Domaines de compétences

Immobilier - Construction
Famille - Patrimoine
Droit de l'Entreprise
Espace Rural
Collectivités Locales

CESSION FONDS DE COMMERCE

Liste des pièces et renseignements à obtenir

1°) RENSEIGNEMENTS CONCERNANT le CEDANT et le CESSIONNAIRE

- Etat-civil, adresse(s), pacs et régimes matrimoniaux (s'il y a lieu).
- Carte de résident pour les étrangers
- Kbis ou certificat d'immatriculation au Répertoire des Métiers pour les artisans.
- Statuts.

2°) RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FONDS

- Titre de propriété du fonds (achat ou création).
- Bail en cours + avenants.
- Dernière facture ou quittance de loyer.
- Coordonnées du bailleur.
- Trois derniers bilans et comptes de résultats.
- Copie des contrats de travail en cours signés + avenants + les 3 derniers bulletins de salaire.
- Information des salariés (Loi Hamon).
- Prix du fonds.
- Modalités de paiement : comptant/à terme.
- Montant de la clause pénale et du dépôt de garantie.
- Inventaire du matériel et mobilier chiffré.
- Contrat de crédit-bail.
- Reprise des marchandises OUI – NON.
- Etat des nantissements.
- Contrôle des installations électriques.
- Diagnostic amiante des locaux.
- Rapport de la commission d'hygiène et de sécurité.
- Rapport des services vétérinaires.
- Banque titulaire du COMPTE SEQUESTRE pour le cédant.
- Contrats passés avec les fournisseurs et contrats d'entretien, sécurité, climatisation
- Copie du registre de sécurité
- Clause de non-concurrence :
 - o OUI : dans ce cas préciser la distance et la durée.
 - o NON.

12 bis, rue Victor Clairet 77910 VARREDDDES

☎ 01 64 33 18 01

officenotarialvarredes@notaires.fr

www.roeltgen-kaelin-varredes.notaires.fr



- Horaires ouverture à la clientèle.
- Ligne téléphonique cédée.
- Site internet cédé.
- Page Google / TripAdvisor.

3°) RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'IMMEUBLE

- Titre de propriété des murs (si le cédant, propriétaire des murs, doit consentir un bail au cessionnaire)
- Règlement de copropriété si immeuble en copropriété.

4°) ACTIVITES SPECIFIQUES (en fonction de l'activité)

- Contrat de presse.
- Autorisation douanes.
- Contrat loto.
- Licence IV ou licence de restauration.
- Autorisation de terrasse.
- Brevet professionnel / Diplôme.
- Autorisations administratives.
- Certificat de classe (étoiles).